



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories B.2.3, B.2.4, B.3.10 et B.3.12

Numéro de la demande : 2015-2650
Demande : Nouvelles propriétés chimiques de la préparation commerciale - identité et proportion des produits de formulation, nouvelles étiquettes de produit, mélanges en cuve et nouveau site ou hôte
Produit : Herbicide GF-13335
Numéro d'homologation : 32412
Matière active : 2,4-D (présent sous forme de sel de choline)
Numéro de document de l'ARLA : 2663995

But de la demande

La présente demande a pour objet d'homologuer une nouvelle préparation commerciale, l'herbicide GF-3335, contenant du 2,4-D, pour utilisation comme herbicide de postlevée dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans les céréales, le soja, les petits fruits, les asperges, les pâturages établis, les grands pâturages libres, le gazon, les champs en chaume, les bordures de routes, les terrains en friche et la végétation ligneuse.

Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide GF-3335 est une solution contenant du 2,4-D et est présent sous forme de sel de choline à une concentration nominale de 454 g/L. Cette préparation commerciale possède une densité de 1,1934 g/mL à 20 °C et un pH de 5,27. Les données sur les caractéristiques chimiques requises pour l'herbicide GF-3335 ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluations des effets sur la santé

L'herbicide GF-3335 présente une toxicité aiguë modérée par voie orale et faible par voie cutanée et par inhalation chez le rat. Il entraîne une irritation oculaire modérée et est faiblement irritant pour la peau des lapins. Il est un sensibilisant cutané chez la souris.

L'utilisation de la nouvelle préparation commerciale, l'herbicide GF-3335, sur le maïs de grande culture Enlist^{MD}, le soja Enlist^{MD}, le blé, l'orge, le seigle, le maïs, les fraises, les framboises, les asperges, les canneberges, les pâturages établis, les grands pâturages libres, le gazon, les champs en chaume, les bordures de routes, les terrains en friche et la végétation ligneuse ne devrait pas occasionner une plus grande exposition professionnelle ou fortuite que l'utilisation homologuée du 2,4-D (présent sous forme de sel de choline). Aucun risque préoccupant pour la santé n'est envisagé si les travailleurs suivent le mode d'emploi de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de 2,4-D n'a été présentée pour appuyer l'homologation de la nouvelle préparation commerciale, l'herbicide GF-3335. De plus, les données sur les résidus tirées d'essais en conditions réelles menés dans ou sur diverses cultures et ayant déjà fait l'objet d'un examen ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. On ne s'attend pas à une augmentation de l'importance des résidus dans les cultures destinées à la consommation humaine ou animale. En conséquence, aucune augmentation de l'exposition alimentaire ne devrait avoir lieu.

Évaluation des effets sur l'environnement

L'herbicide GF-3335 possède des doses d'application semblables à celles du produit 2,4-D actuellement homologué. Sur ce fondement, on ne prévoit aucune augmentation importante de l'exposition de l'environnement au 2,4-D de la pulvérisation de l'herbicide GF-3335 aux doses indiquées sur l'étiquette. Il n'est donc pas nécessaire d'ajouter des mesures supplémentaires de protection de l'environnement pour ce produit.

Évaluation de la valeur

L'étiquette de l'herbicide GF-3335 comprend des utilisations et des allégations qui sont homologuées pour trois produits précédents cités, contenant du 2,4-D présent sous forme de sel de choline ou de sel de diméthylamine, plus le mélange en cuve avec l'herbicide à base de glyphosate pour utilisation sur le maïs de grande culture Enlist et le soja Enlist. L'homologation de l'herbicide GF-3335 fournit aux utilisateurs une plus grande souplesse dans l'accès au 2,4-D présent sous forme de sel de choline et son utilisation dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges.

La formulation de l'herbicide GF-3335 a été comparée à celle des produits précédemment cités. Il s'avère que les différences entre les formulations ne devraient pas avoir d'effet sur le rendement du produit, en ce qui concerne l'efficacité et de tolérance des cultures, lorsque la dose de matière active par hectare est semblable. Les résultats des essais de recherche en conditions réelles ont confirmé que les formulations sont semblables.

De plus, les données des essais en conditions réelles antérieurement soumises à l'appui de l'homologation des herbicides GF-2654 TC, GF-2654 TSOY, Enlist Duo et GF-2726 TSOY s'appliquent à l'herbicide GF-3335. Les données ont prouvé que premièrement, le rendement du produit 2,4-D présent sous forme de sel de choline se compare à celui du 2,4-D présent sous forme de sel de diméthylamine et que, deuxièmement, le rendement du produit 2,4-D présent sous forme de sel choline coformulé avec du glyphosate est comparable à celui du mélange en cuve homologué 2,4-D présent sous forme de sel de diméthylamine ou d'esters 2-éthylhexyliques plus du glyphosate.

D'après le poids de la preuve, on juge que l'homologation de l'herbicide GF-3335 a de la valeur dans la lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures énumérées, dont le maïs Enlist corn et le soja Enlist.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, l'herbicide GF-3335, et juge que ces renseignements sont suffisants pour justifier son homologation complète.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
2545095	2015, Product Identification, GF-3335 Herbicide, DACO: 3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4 CBI
2545096	2014, Group A-Product Identity and Composition, Description of Materials Used to Produce the Product, Description of Formulation Process, Discussion of Formation of Impurities, Certified Limits, and Enforcement Analytical Method for GF-3335, an End Use Product Containing 2,4-D Choline Salt, DACO: 3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4.1,3.4.2 CBI
2545098	2014, Group B-Physical/Chemical Properties for GF-3335, A Liquid End Use Product Containing 2,4-D Choline Salt, DACO: 3.5 CBI
2545099	2014, Group B - Determination of Color, Odor, Physical State, Oxidizing and Reducing Action, Flammability, Explodability, pH, Viscosity, and Density of GF-3335, an End Use Product Containing 2,4-D Choline Salt, DACO: 3.5.1,3.5.11,3.5.12,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
2545100	2015, GF-3335 Herbicide, Storage Stability Data, DACO: 3.5.10 CBI
2545101	2015, GF-3335 Herbicide, Miscibility, DACO: 3.5.13 CBI
2545102	2015, GF-3335 Herbicide, Corrosion Characteristics, DACO: 3.5.14 CBI
2545103	2015, GF-3335 Herbicide, Dielectric Breakdown Voltage, DACO: 3.5.15 CBI
2578494	2015, GF-3335: Determination of One Year Ambient Shelf-life in HDPE, DACO: 3.5.10,3.5.14 CBI
2545105	2014, Acute Oral Up and Down Procedure in Rats, GF-3335 Herbicide, DACO: 4.6.1
2545106	2014, ACUTE DERMAL TOXICITY STUDY OF GF-3335 IN RATS, DACO: 4.6.2
2545107	2014, ACUTE INHALATION TOXICITY STUDY OF GF-3335 IN RATS, DACO: 4.6.3
2545111	2014, ACUTE EYE IRRITATION STUDY OF GF-3335 IN RABBITS, DACO: 4.6.4
2545113	2014, ACUTE DERMAL IRRITATION STUDY OF GF-3335 IN RABBITS, DACO: 4.6.5
2545114	2014, Skin Sensitisation Study of GF-3335 by Local Lymph Node Assay in Mice, DACO: 4.6.6
2545115	Exposure (Occupational and/or Bystander) Summaries, DACO: 5.1 & 5.2.
2545092	2015, Appendix 1-Enlist corn, DACO: 10.2.3.3 and 10.3
2545093	2015, Appendix 2-Enlist soybean, DACO: 10.2.3.3 and 10.3

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.